

Avis au public

Conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage à la maison communale que

La SARL DACHDECKER GERD SCHEUREN a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen, tendant à obtenir l'autorisation relative pour l'exploitation d'une grue auxiliaire sur camion de la marque BOCKER, du type AHK36e, avec le numéro de construction WBK2ACCO4SW046457 (3A/2025/0618/187)

Weiswampach, le 8 juillet 2025

Le Bourgmestre

La Secrétaire

